

## Pour une RD6204 apaisée

Lettre ouverte à l'attention de Mme MM. le Préfet de la Région Sud, le Préfet du département des Alpes-Maritimes, le Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes, le Président de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française, les Maires de Breil-sur-Roya, Fontan, Saorge, La Brigue et Tende

Madame, Messieurs,

Pendant quelques semaines de confinement, la vallée de la Roya a pu vivre sans le trafic et le bruit incessant de la RD6204. **Nous avons eu un aperçu de ce que devrait être la vie ordinaire d'une petite ville de montagne, où on entend le chant des oiseaux, l'eau de la rivière, la voix des gens dans la rue, où on a envie de vivre, de travailler et de faire du tourisme.**

Avec le retour de l'activité, nous ne voulons pas que ce calme disparaisse tout à fait dans le vacarme du ruban motorisé et polluant que redevient la vallée.

**Pourtant c'est mal parti: déjà, du vendredi au dimanche la route est transformée en un circuit de compétition, où les passages piétons sont ignorés, où les deux roues et quads rivalisent de bruit, où des grappes de motos aux pots d'échappement trafiqués multiplient les conduites à risque et les dépassements de vitesse. C'est insupportable.**

Cette frénésie agressive détruit une partie de l'économie en imposant l'exact contraire de ce que les résidents et les touristes viennent chercher en montagne. Les efforts d'attractivité, comme l'aménagement de terrasses pour les bars et restaurants en bordure de route, n'auront d'impact sur la fréquentation que si la nuisance sonore des véhicules, 8000 par jour durant les week-end d'été, est contenue. Sachant que le doublement du tunnel routier du col de Tende ne fera qu'aggraver la situation et que la RD6204 est déjà l'une des plus accidentogènes du département.

D'autres collectivités, dans toute l'Europe, ont déjà pris les devants, par exemple:

- Dans une région au nord-ouest de l'Autriche, entre le 10 juin et le 31 octobre, [six tronçons de route sont interdits aux motos](#) dont le bruit « stationnaire » dépasse les 95 dB.
- La mairie de Paris s'est équipée d'appareils afin de contrôler, avec ses propres agents, [les nuisances sonores des deux-roues les plus bruyants](#) dans la capitale.
- Sur la route du col de Nava, en Ligurie, [la commune d'Aquetico met en place un contrôle de vitesse](#).

**Les dommages du bruit sur la santé sont avérés et il existe des réglementations pour la mesure du bruit routier:** la RD6204 a fait l'objet d'un *classement sonore de niveau 3*, cela signifie que jusqu'à 100m de la route les riverains et passants sont affectés par un niveau sonore de 70dB (A)\*. Notre association a réclamé la prise en compte de la RD6204 dans l'enquête publique sur le [Plan de Prévention de Bruit dans l'environnement des Alpes Maritimes de 2019 \(PPBE\)](#) pour obtenir des mesures préventives. Cette demande, qui permettrait d'agir sur bruit et la vitesse, a été rejetée.

Parce que nous ne voulons pas être amenés à réclamer des contournements, et que nous pensons qu'il est possible de concilier trafic routier et circulation apaisée, **parce-que que nous voulons une vallée tranquille aux villages festifs qui ne deviennent pas des bords de route tristes aux devantures et aux volets fermés, nous demandons :**

- l'application stricte de la vitesse à 30 km/h dans la traversée des villes entre les deux panneaux signalant l'agglomération;
- la pose de panneaux électroniques indicateurs de vitesse partout où les véhicules ont tendance à reprendre de la vitesse, au moins deux par agglomération;
- la présence de panneaux de sensibilisation incitant à respecter les limites de vitesse et de bruit;
- le contrôle fréquent de la conformité des deux roues aux normes de bruit ; nous rappelons qu'un [amendement à la loi d'orientation](#) des mobilités, votée fin 2019, permet de lancer l'expérimentation sur deux ans de radars capables d'identifier la provenance d'un bruit et d'en avoir une traçabilité.

Avec nos meilleurs sentiments.

Association Roya Expansion Nature - Juillet 2020

Lettre sur <http://ren.roya.org> - @NatureRoya - [associationren06@gmail.com](mailto:associationren06@gmail.com)

\* Extrait du PPBE : 70 dB(A) pour la valeur seuil du LAeq(6h-22h) est assimilable à 68 dB(A) pour la valeur seuil du Lden qui constitue un point noir de bruit.